

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 2026**

Date de convocation : 05 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-066 à 26-094 incluse	26	06	07	32
De la délibération n°26-095 à 26-105 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. Paul LACHNER-GAUBERT

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mmes Anne TERLEZ, Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, M. Gaëtan BAZIRE, Mmes Nicole BIDAULT, Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN Diego ORTEGA (à partir de la délibération 26-095), Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. Axel PIVOT ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François Xavier PRIOLLAUD
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD (jusqu'à la délib 26-094 incluse)

ABSENTE :

Mme Noha TEFRIT

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-095 Convention de partenariat avec les associations pour l'animation de " Louviers Plage " 2026

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture

Le : 20 MAI 2023
Par affichage, le

20 MAI 2023

Fait à Louviers, le 15 mai 2026



François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260511-26-095-DE
Date de télétransmission : 20/05/2026
Date de réception préfecture : 20/05/2026

N°26-095

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES
ASSOCIATIONS POUR L'ANIMATION DE " LOUVIERS
PLAGE " 2026**

RAPPORT

M. le Maire rapporte que la Ville de Louviers organise chaque année l'opération « Louviers Plage » dont la prochaine édition se déroulera du 16 juillet au 9 août 2026.

« Louviers Plage » s'inscrit dans le cadre d'un programme de manifestations plus large, regroupées sous l'intitulé « *Un Été à Louviers* ». Cette orientation permet de mettre en valeur l'ensemble des activités municipales et associatives de l'été, dès lors qu'elles s'adressent à un large public et qu'elles sont programmées entre le 21 juin et la rentrée scolaire.

Il s'agit offrir des espaces de loisirs et de détente aux louvériens, en particulier à ceux qui ne partent pas en vacances.

Pour la mise en œuvre de Louviers Plage, des bénévoles proposent leur soutien. Une convention de bénévolat est signée avec chaque particulier bénévole.

Des associations, des entreprises (personnes morales) apportent également leur concours. Celui-ci est très utile au moment de la préparation, de l'installation, et principalement pour enrichir le programme d'activités. Ainsi, il peut prendre différentes formes :

- L'animation
- La mise à disposition de personnel
- Le prêt de matériel

Cette collaboration nécessite la signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Louviers et ces personnes morales afin de respecter le cadre juridique de la sécurité des personnes et des biens.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après en avoir délibéré

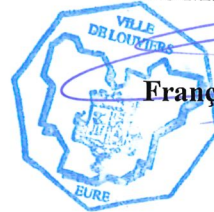
VU le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet de convention-type joint en annexe de la présente délibération,

AUTORISE le Maire à signer les conventions de partenariat avec les différents partenaires contractualisant les obligations des deux parties durant toute la durée de l'opération Louviers Plage, du 16 juillet au 9 août 2026.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**



François-Xavier PRIOLLAUD